



Déontologie des élus : prévention des risques et gestion des atteintes à la probité par les acteurs publics

Date : Mercredi 7 juin 2023 - 9h30 à 12h (heure métropolitaine)

Durée : 2,5 heures

Lieu : Visioconférence (application Zoom)

Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Tarif : 375 € HT (soit 450 € TTC) par participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et au 01 45 49 48 49.

Délai d'accès : Inscription ouverte jusqu'à deux jours ouvrés avant la formation

PROGRAMME

- Rappel des risques d'atteinte à la probité pesant sur les élus, en revenant plus particulièrement sur le risque de conflit d'intérêts, dont le régime a été modifié par la loi 3DS, et des risques entourant les cadeaux et invitations
- Présentation des outils permettant de prévenir les risques d'atteinte à la probité (charte de déontologie, cartographie des risques, référent déontologue, etc.)
- Présentation des procédures de gestion des atteintes (procédure d'alerte éthique, etc.)

OBJECTIFS

- Connaître les risques d'atteinte à la probité pouvant peser sur les élus locaux
- Connaître les outils et procédures permettant de prévenir et gérer les atteintes à la probité afin de mettre en oeuvre ou d'améliorer les dispositifs correspondants en interne

PUBLIC CONCERNE

- Elus locaux
- Membres de Cabinet
- DGS
- Agents des services juridiques (collectivités de petites et moyennes taille)

PREREQUIS

Connaissances juridiques minimales en matière de déontologie des élus et d'infractions sanctionnant les atteintes à la probité.



INTERVENANTES



Alexandra Aderno

Avocate directrice de SEBAN & ASSOCIES



Agathe Delescuse

Avocate senior de SEBAN & ASSOCIES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions / réponses avec les participants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

- QCM
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé